



CHROMATIC®



DESTINATION

- Pour la décoration des maçonneries intérieures en travaux neufs ou d'entretien, en pièces sèches ou humides
- Etat de finition A ou B (selon préparation des supports)

QUALITÉS DOMINANTES

- Très grande facilité d'application grâce au temps ouvert maximisé
- Protection du film de peinture contre le développement des moisissures
- Bonne opacité
- Bonne blancheur
- Application possible sur toile de verre
- Entretien facile : lessivable
- Applicable "mouillé sur mouillé"
- Empreinte carbone réduite
- Compatible aux critères HQE™, LEED® et BREEAM®

TEINTES

Blanc, toutes teintes du nuancier Chromatic®

DEGRÉ DE BRILLANCE

Velouté : 6 % sous 60° - 16 % sous 85°

Le degré de brillance définitif est obtenu au bout de quelques jours

Caractéristiques techniques

ASPECT

Grain fin

RENDEMENT

- Supports lisses : 10 à 12 m²/l
- Toiles de verre : 7 à 9 m²/l

CONDITIONNEMENT

1, 3 et 15 litres

DENSITÉ MOYENNE

1,39 (± 0,05) à 20 °C (densité variable selon les teintes)

EXTRAIT SEC EN VOLUME

45 % (± 2 %)

EXTRAIT SEC EN POIDS

58 % (± 2 %)

TEMPS DE SÉCHAGE

(23 °C et 50% Humidité Relative)

- Recouvrable : 4 h ou "mouillé sur mouillé"
- Sec au toucher : 2 heures
- En atmosphère humide et par basses températures, le temps de séchage peut être modifié.

RÉSISTANCE À L'ABRASION HUMIDE

Norme NF EN 13 300 : Classe 2

Mise en œuvre

MATÉRIEL D'APPLICATION

Brosse - Rouleau polyester fissé 13 mm ou polyamide texturé 12 mm - Pistolet

DILUTION

Prêt à l'emploi

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Eau (ou solvant si le produit à séché)

Mise en œuvre

Tous travaux préparatoires et de mise en œuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF DTU 59.1.

Subjectiles	Travaux Préparatoires	Impression	Finition
Plâtres et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> Egrenage Graffage Brossage 	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche d'ODYSSÉE PRIM	<ul style="list-style-type: none"> 2 couches d'ODYSSÉE+ VELOURS
Bétons et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> Egrenage Brossage 	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Bois et dérivés neufs	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage Ponçage Epoussetage Dégraissage si nécessaire 	1 couche de SUPER DULPRIM SR	
Anciennes peintures adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> Lessivage Ponçage si nécessaire 	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Anciennes peintures peu adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> Graffage Lessivage 		
Métaux ferreux (occasionnellement)	<ul style="list-style-type: none"> Elimination de la rouille par brossage, graffage Dégraissage 	1 couche de GUIFER PRIM	

Observations

NOTA

NORMALISATION

NF T 36-005 : Famille I, classe 7b2/4a

Données environnementales :

- Taux de biosourcé (selon NF EN 16640) : 26%
- Empreinte carbone (delon unité fonctionnelle) : 0,376 kg CO₂eq/m²/couche sur 10 ans.
- Empreinte carbone (calcul RE 2020) : 1,880 kg eq/m²/couche sur 50 ans.
- Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.guiffet.com
- Déclaration environnementale : www.declaration.environmentale.gouv.fr

CLASSIFICATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 2 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Classe A+

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se conformer aux indications portées sur l'emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com

INFORMATION CONSOMMATEURS

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.